

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAGE-DOMMARTIN
DU JEUDI 22 MAI 2025 – PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers : 26
Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 23

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le vingt-deux mai à 20h10, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, M. ROZIER Raphaël et Mme SOCQUET Anne-Laure (à partir de 20h24), conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme BEURRIER Aline qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick, Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme NAVAS Catherine, M. FERRAND Etienne, Mme JOURDAN Dominique, Mme ONOFRE Lia qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique, M. PAIN Philippe qui a donné pouvoir à Mme GUILLOT Myriam, M. PERRET Nicolas qui a donné pouvoir à M. ECOCHARD Nicolas, M. SAVART Gauthier qui a donné pouvoir à M. FERNANDES Michel et M. TRUCHON Pierre qui a donné pouvoir à BESSON Jean-Jacques

Absente : Mme SOCQUET Anne-Laure (jusqu'à 20h23),
Mme BUIRET Marie-Dominique est nommée secrétaire de séance.

1 – PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2025

Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de votants : 23

M. le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17/04/2025 a été transmis par courriel et joint au document de travail après corrections à l'ensemble des membres de l'Assemblée. Après prise en compte des observations et demandes de rectifications, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité moins 2 abstentions (Mmes GUILLOT Myriam et NAVAS Catherine) le PV de la séance du 17/04/2025.

2 – BUDGET COMMUNE : DM N°1

Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de votants : 23

Le Maire informe les élus qu'il manque 2000 € au chapitre 21.

Ils seront enlevés du compte 2031 – Frais d'études et mis au compte 21578 - Autre matériel technique ce qui permettra de régulariser le paiement d'une facture.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à une décision budgétaire modificative n°1 du budget commune 2025 concernant le budget investissement de la commune (ajouter 2000 € de crédits au chapitre 21), détaillée comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
2031 - Frais d'études	2000			
TOTAL D 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2000			
21578 - Autre matériel technique		2000		
TOTAL D 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2000		
TOTAL INVESTISSEMENT	2000	2000		

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 du budget commune 2025 comme présentée ci-dessus.

3 – EMPRUNT CA DE 400 K€ SUR 24 MOIS

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 23

Le Maire rappelle aux élus que :

. il s'agit ici du 3^{ème} emprunt à souscrire qui a déjà été évoqué plusieurs fois auparavant

. la commune a besoin de financer 1 600 000 € par 3 emprunts + 1 ligne de trésorerie.

Il précise qu'à côté des 2 emprunts longs terme (de 600 000 € sur 25 ans et de 300 000 € sur 15 ans) et de la ligne de trésorerie, il y aura cet emprunt de 400 000 € sur 24 mois avec un taux fixe de 2.63 %.

Il permettra d'avoir un financement en attendant le versement des subventions attendues et du FCTVA.

Il pourra être utilisé par tranches selon les besoins de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, concernant l'opération : la rénovation et la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le but de réaliser un pôle communal,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, M. le Maire est invité à réaliser auprès du Crédit Agricole Centre-Est un Contrat de Prêt pour un montant total de 400 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

PRET RELAIS COURT TERME A TAUX FIXE

Objet	FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT
Montant	400 000 Euros
Durée	24 mois
Taux fixe	2,63 %

Caractéristiques de l'emprunt

- Objet : Crédit à court terme taux fixe en attente de subventions ou FCTVA
- Montant du capital emprunté : 400 000 Euros
- Durée d'amortissement : 24 mois
- Taux d'intérêt : 2,63 %
- Frais de dossier : 400,00 Euros
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible

A cet effet, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire ou tout délégué dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

4 – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATIONS 2025

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 23

Le Maire informe le Conseil Municipal du départ d'un agent titulaire au service technique et des modifications de postes et de missions au tableau des effectifs.

S'agissant du personnel contractuel actuellement en poste, il est proposé de stagiairiser 4 agents à partir du 01/07/2025 :

. une ATSEM à temps complet dans l'école maternelle de Bâgé-la-Ville

. au service technique :

+ l'agent en charge de la surveillance interclasse et de l'entretien des locaux à Bâgé-la-Ville

+ l'agent en charge de la surveillance interclasse et de l'entretien des locaux de Bag'Evasion

+ l'agent actuellement ouvrier polyvalent – espaces verts et bâtiments.

et à partir du 05/01/2026 : l'agent en charge de la surveillance interclasse maternelle.

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'AUTORISER le Maire à procéder aux déclarations de création et de vacance de postes et prendre les dispositions relatives aux recrutements,

- de PRÉCISER que les crédits seront inscrits au prochain budget de la commune nouvelle et sont inscrits au budget de transition objet de la délibération afférente susvisée.

TABLEAU des EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS COMPLET				
<i>Poste Emplois</i>	<i>Nombre</i>	<i>Délibération n...° du ...</i>	<i>Cadre d'emploi autorisé(s) par l'organe délibérant</i>	<i>Catégorie</i>
<i>Service Administratif</i>				
DGS 2000 à 10000 h	1		Emploi fonctionnel DGS	A
Attaché	1		Attachés	A
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
Adjoint administratif	1		Adjoint administratifs	C
<i>Service Technique</i>				
Ouvrier polyvalent – Responsable	1		Agents de Maîtrise	C
Ouvrier polyvalent – Référent du secteur de Dommartin	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent – Entretien bâtiments	1		Agents de Maîtrise Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Entretien voirie	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts et bâtiments	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts	1		Adjoint techniques	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts	1		Adjoint techniques	C
Agent de service ménage	1		Adjoint techniques	C
Agent de service ménage	1		Adjoint techniques	C

Agent de service ménage	1		Adjointes techniques	C
<i>Service Social et d'Hygiène</i>				
Agent spécialisé des Écoles	1		ATSEM	C
Agent spécialisé des Écoles	1		ATSEM	C
Agent spécialisé des Écoles	1		ATSEM	C
<i>Service Police municipale</i>				
Agents de Police	1		Agents de Police catégorie C	C
<i>Service Culturel</i>				
Bibliothécaire	1		Adjointes du patrimoine	C
TOTAL	20			

TABLEAU des EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS NON COMPLET					
<i>Poste Emplois</i>	<i>Nombre</i>		<i>Cadre d'emploi autorisé(s) par l'organe délibérant</i>		<i>Cat.</i>
<i>Service technique</i>					
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjointes Techniques	32 h 30 /semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1		Adjointes Techniques	31 h 30 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1		Adjointes Techniques	29 h / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1		Adjointes Techniques	22 h / semaine	C
Entretien des locaux + restaurant scolaire + interclasse + Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles+ espaces verts	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjointes Techniques	15 h 45 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjointes Techniques	15 h 45 / semaine	C
Restaurant scolaire + interclasse	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjointes Techniques	5 h 46 / semaine	C
Restaurant scolaire + interclasse	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjointes Techniques	5 h 30 / semaine	C

Restaurant scolaire + interclasse	1	Délibération n°31/2024 du 20/06/2024	Adjointes Techniques	5 h 30 / semaine	C
<i>Service Social et d'Hygiène</i>					
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1		ATSEM	28 h 30 / semaine	C
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1		ATSEM	28 h / semaine	C
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1		ATSEM	32 h 30 / semaine	C
<i>Service Culturel</i>					
Agent de la médiathèque	1		Adjointes du patrimoine	17 h 30 / semaine	C
TOTAL	13				

5 – JURY D'ASSISES POUR L'ANNEE 2026

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder avant le 30 juin 2025 au tirage au sort des jurés d'assises constituant la liste annuelle du département de l'Ain pour l'année 2026.

Le nombre de jurés est fixé à 3 pour la Commune de Bâgé-Dommartin et le nombre de noms tirés au sort est fixé au triple du nombre de jurés, soit 9 noms pris sur la liste électorale générale 2025.

Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile ne doivent pas être retenues.

Le tirage au sort s'établit comme suit :

Numéro d'électeur/émargement	NOM Prénom
89	BRE Mickael
602	TANTARO Michel
472	ELOY Eglantine
109	BOITEL Nicolas
80	BOUVRET Michel
57	BENICHOU Magali
658	JACQUET Estelle
1117	TILLIER Christian
866	OECHSLIN Sarah

6 – DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire n'a pas pris de décisions par délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire.

7 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

. Ressources humaines :

Est en cours le recrutement pour remplacer l'agent technique du ST qui a demandé sa mutation. Il va parti mi-juin.

La commune va prendre notre stagiaire de la MFR en emploi saisonnier en août.

En raison du congé maladie de l'agent comptable, nous avons contractualisé avec le service de remplacement du CDG01 pour une aide comptable pour le service administratif. Cette personne viendra quelques journées.

Nous sommes en train de préparer les recrutements pour la rentrée scolaire.

. Commission Bâtiments (R ROZIER) :

- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'implantation du bâtiment a été décalée vers le parking.

1 portail et 2 portillons ont été ajoutés.

Dans la salle de motricité : le rideau prévu sera souple et plus rigide, il y aura un grand placard et un point d'eau au fond et le déplacement d'une porte.

La partie des toilettes doit être retravaillée.

Ont été supprimées des vitres au sud pour avoir plus de murs avec des rangements ; est également envisagée la suppression de 2 portes sur 4.

A été bien prévue la marche en avant pour les déplacements entre l'office réchauffe et la laverie.

Le parvis sera fermé par un interphone.

Le plafond sera remonté et les rideaux seront moins onéreux.

Pour le chauffage/climatisation, il y aura un coffre avec un passage des gaines.

La présentation de l'APS aura lieu le 17/06.

Extérieur : il y aura un travail sur les couleurs des façades car actuellement le bâtiment est trop fade.

Est prévu l'apposition d'un logo en métal avec les enfants qui sautent et le nom de Bag'Evasion sera sur un totem à l'entrée.

1 248 000 € HT est le montant total HT de l'estimation du coût total du projet.

L'étude G1 a été faite et l'étude G2 est à faire.

Bag'Evasion va avoir un budget pour l'achat des meubles.

Début juin, est prévu un rdv avec la MSA pour les subventions pour le mobilier.

- Traversée de Dommartin :

La réunion de lancement a eu lieu le 20/05/2025.

Est prévue une écluse (et pas une terrasse) devant le restaurant pour faire ralentir et sécuriser le restaurant tout en supprimant le ralentisseur à l'intersection de la MARPA ; la commune est dans l'attente du devis.

La largeur de 3.5 m permet la circulation des tracteurs.

A été établi le calendrier des travaux avec la préparation des travaux avec un passage de caméras pour le diagnostic des eaux pluviales puis un début des travaux le 01/07 (prévoir 2 mois de travaux).

SOCAFL fait les réseaux et DE GATA fait les travaux de voirie en septembre.

Il y aura une information des riverains par voie d'affichage et panneau pocket.

- Radar pédagogique à Montgrimoux :

Les données récoltées du 28/03 au 16/05 montrent le passage de 16000 voitures : 40% sont à 50km/heure et la vitesse maximale enregistrée attend presque 120km/h.

S'agissant de la sortie des bois, il y a un double problème de visibilité et de vitesse.

Une étude a été faite par l'un de nos élus : le panneau de 50 km/h doit être plus gros et avancé.

Pourrait être implanté un panneau de hameau de Montgrimoux mais pas d'agglomération.

Pourraient être installées une écluse de 3 m entre le bois et la 1^{ère} maison pour protéger l'accès aux 1^{ères} maisons et une 2^{nde} plus loin.

Ce n'est pas obligatoire de mettre un sens prioritaire mais les élus s'accordent pour en installer pour éviter des chocs frontaux et des manques de civisme entre les automobilistes.

Une phase d'essai avec des poteaux en plastique rouge et blanc prêtés par la SOCAFL pourrait être mise en place avant.

L'intersection entre la Route de Montgrimoux et la Route de Pont de Vaux est mal signalée ; pour le panneau carrefour dangereux, il faut faire un courrier au CD01 pour qu'il fasse une étude.

- Pôle communal :

389 822 € de factures ont été reçues à ce jour.

Le gros œuvre touche sa fin.

Les escaliers vont pouvoir être posés.

Le TGBT (= armoire électrique) a été déplacé.

Il y a eu un problème dû à la lenteur du raccordement électrique : la cantine a perdu le contenu du congélateur.

Le problème du toit de la maternelle n'est toujours pas résolu ; l'Agence 01 doit le régler avec l'architecte et le charpentier ; la commune n'est pas concernée car il est dû à de mauvaises estimations et chiffres.

Le problème de la CTA (= Centrale de Traitement d'Air) est toujours en cours sur la salle polyvalente mal géré par SYNAPSE

- Informations diverses :

. Conscrits de la classe en 5 : il y a eu de la casse dans la salle ; les remplacements sont en cours.

Ils vont directement payer les casses auprès des artisans.

. Repas des Aînés de Dommartin : le Maire évoque ce repas et précise que tous les élus présents ont une pensée pour Gislaine DESPLANCHES qui y est décédée.

. Restauration du poids public à Dommartin par le comité du fleurissement : le bois du pont bascule a été changé.

. Inauguration du point de vente de la Bouche Rit le 03/05.

. Cérémonie du 08/05 sur les 2 monuments.

- . Inauguration de l'Etang des feuilles le 13/05.
- . Matinée de ramassage des déchets par le CMJ le 17/05 avec 16 personnes à Dommartin et 22 personnes à Bâgé-la-Ville. Les 2 ramassages ont été suivis du verre de la convivialité.
- . Plantation des fleurs annuelles à Dommartin le 17/05.
- . Plantation des fleurs annuelles à Bâgé-la-Ville le 19/05 : cette année, il y a une nouveauté = un jardin potager vers la MARPA où ont été plantés des courgettes, poivrons, tomates et des aromates (basilic, persil ...).
- . La MARPA a fêté ses 30 ans à Manziat le 17/05 (14h30-17h30) : plusieurs stands étaient dressés avec des photos et des maquettes de JC RUDE. Il y avait aussi des Rosalies pour se promener autour.
- . Réhabilitation de l'ancienne décharge : il y a encore des dépôts de terre qui sont effectués par la SADE. Il faudra ressemer pour faire une prairie fleurie et enlever le grillage pour faire une haie de charmilles.
- . Randonnée pédestre de l'Office du tourisme le 18/05 avec 200 participants. Le Service Technique a protégé les petits ponts de Dommartin et le fauchage des circuits.
- . L'AS BAGE a fêté sa montée en D2 et les 80 ans du club.
- . Travaux du bassin du lavoir avec la société RENAUD.
- . Stand ORANGE les 16 et 17/06 sur la commune.
- . Frelons : l'équipe a procédé à l'arrêt de l'alimentation des pièges avant de les récupérer.

- Tour des Commissions :

. Commission Voirie (E DIOCHON) :

Le CD01 va faire la bande de roulement de la boulangerie au collège.

DE GATA va s'occuper des 2 passages surélevés Route de la Gare ; concrètement, ils proposent de raboter le rampant pour qu'ils soient moins raides. Ils vont nous envoyer un chiffrage.

Il a signé le devis du pata et de la traversée de Chamerlant (un devis de +16 €).

. CCBS : S'agissant du Barrage de l'Aiguille à Pont-de-Vaux, le chantier a redémarré avec la mise en place des clapets.

. Commission Social (I MERONI) :

CCAS : 2 logements se libèrent (Chamerlant et Champ Gerbey) : elle a envoyé des listes de noms ; elle devra ensuite voter SIEA : un rdv a eu lieu pour l'éclairage public : nos 381 luminaires dont 100 LED sont en bon état.

Ils ont eu 2 propositions et, après échange, il va nous faire une 3^{ème} proposition de devis : garder les 341 bons + changer 55 têtes + prévoir un abaissement au centre-bourg.

Avec les LED, on va faire des économies au niveau de la consommation.

Le Maire encourage les élus à y réfléchir.

. Commission Scolaire (A DONGUY) :

Nous avons rencontré le directeur de l'école et l'enseignante ULIS pour préparer le déménagement de la classe ULIS à la rentrée de 09/2025 de l'Algeco au bâtiment Denave exigé par l'Inspection Académique sachant que la commune n'a pas été prévenue officiellement.

Ils nous ont confirmé le transfert des charges de cette classe de la CCBS à la commune. Sont notamment concernés le financement des besoins en matériels de la classe (1500 €), le salaire de l'agent d'interclasse ULIS, eau et électricité.

S'agissant de l'Algeco, il faudrait le garder et le faire réparer avant de le récupérer car les enseignants en ont besoin pour se réunir et recevoir les intervenants.

Le Maire et elle-même se sont rendus à l'AG de Bag'Evasion : leur bilan financier est très bon et ils ont eu des inscriptions en plus. Ils ont fait un bénéfice de +15K€. Ils ont souligné l'importance du PEDT, des aides reçues de la CAF et de la commune.

27/05 : convocation de la Commission scolaire pour évoquer notamment le bilan de l'année et la cantine de Bâgé-la-Ville.

Les 2 derniers Conseils d'Ecole se tiendront le 17/06 à Dommartin et le 23/06 à Bâgé-la-Ville.

. Commission Bâtiments (R ROZIER) :

Il a signé le devis de la réparation du toit de la mairie de Dommartin.

Il a reçu des devis pour refaire le local du Forum qui seront étudiés lors de la prochaine commission bâtiments le 10/06.

Les élus s'interrogent sur le fait de demander au Forum de payer le portail.

. Comité de Jumelage (AL SOCQUET) :

Ils vont organiser une vente du Comté et du vin français à la Fête du Lac à Bad Waldsee.

Est confirmée la venue des Allemands entre les 24 et 26/10 : des officiels et une vingtaine d'habitants viendront ici.

Le programme des activités est en cours d'élaboration.

. Commission Assainissement (JJ BESSON) :

S'agissant du Syndicat des Eaux : du Chemin du château d'eau à la Dardaine aura lieu la reprise des conduites sur 115 m3 linéaire mi-septembre sans coupure du château d'eau.

Début juin se tiendra la Bureau et seront évoqués les travaux dont les conduites Route de la Glaine.
Le 02/06 il y aura une réunion avec SAFEGE POLLEN SOCAFL pour pouvoir demander les subventions.

. Commission Communication (MD BUIRET) :

Elle doit prévoir une réunion de la commission pour faire un bulletin au mois de septembre.

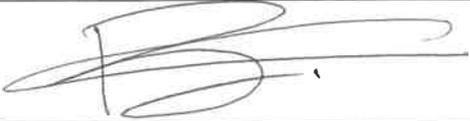
Les derniers panneaux d'entrée ont été reçus : elle a vu entre le CD01 et Dimitri pour l'installation vers Colruyt.

2500 personnes ont mis Panneau Pocket en favori.

Téléphonie : actuellement il y a un problème sur la téléphonie fixe avec des coupures récurrentes sur certains postes ; nous devrions passer à la fibre en juillet.

Il semblerait qu'il faut des répéteurs Wifi pour l'école Denave.

La séance est levée à 22h56.

Nom Prénom	Signature
BERNIGAUD Christian	
Marie-Dominique BUIRET	